

Situation criminelle : quoi, pourquoi, comment ?

Simon Baechler

Commissaire principal, chef du domaine traces et analyse criminelle,
 Chef de la police judiciaire (dès le 1^{er} janvier 2024),
 Police neuchâteloise



Résumé

Les policières et policiers – des agent-e-s de terrain jusqu'au commandement – prennent sans cesse des décisions dans un contexte d'incertitude. Une meilleure connaissance de la situation leur permet de réduire ce facteur d'incertitude et, de ce fait, d'optimiser la décision prise ainsi que son impact. Mais qu'entend-on par « situation » ? Le présent article résume la démarche et les résultats d'une recherche s'appuyant sur des données issues d'entretiens avec une trentaine d'actrices et acteurs, d'une recension bibliographique, d'une étude des produits de situation

criminelle existants en Suisse, ainsi que d'une mise en pratique au sein de la Police neuchâteloise. Face à la grande diversité de perceptions et de pratiques, nous proposons ici une définition de la notion de situation afin de poser les bases d'une approche plus harmonisée. Des bonnes pratiques ainsi que des propositions sont en outre formulées à l'intention des polices suisses. L'analyse de la situation permet ainsi une prise de conscience de la présence et de l'ampleur des problèmes, facilitant la prise de décision et le passage à l'action.

I. Introduction

Les policières et policiers, indépendamment de leur fonction, sont amené-e-s à prendre continuellement des décisions (Aeppli et al., 2011). Celles-ci peuvent aller du choix du secteur de patrouille vers lequel l'agent-e va se diriger, à la décision de l'enquêtrice ou de l'enquêteur quant au dossier à prioriser parmi les affaires en cours, le choix de la cheffe ou du chef d'engagement de privilégier une approche préventive plutôt que répressive ou encore à la décision d'un-e commandant-e de fermer ou non le poste de police d'une région périphérique.

Toutes ces décisions se prennent dans un contexte d'incertitude, c'est-à-dire sans avoir la maîtrise complète de l'environnement, des circonstances, des facteurs et variables en présence ni de l'étendue des possibilités d'action et de leurs impacts potentiels (Desportes, 2011). On postule par conséquent qu'une meilleure connaissance de la situation¹

permet aux policières et policiers de réduire l'incertitude qui règne dans leur travail, et par là même, participe à optimiser les prises de décision et leurs impacts (von Clausewitz, 1832; Ratcliffe, 2008). Dans ce contexte, le concept de « situation » joue un rôle important. Mais que signifie réellement le fait d'avoir une « connaissance de la situation » ? Ce postulat et cette question ont été les points de départ d'un travail de fin d'études ayant ponctué le Certificate of Advanced Studies pour la Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier (CAS CEP), conduit entre 2021 et 2022, et dont la démarche et les résultats principaux sont résumés dans le présent article. Les objectifs de cette étude visaient premièrement à étudier et définir la notion de situation, puis à examiner les profits à en espérer.

¹ Comprise tout au long de cet article dans le sens de « situation criminelle ».

Dans un second temps, le travail s'est attaché à envisager une mise en œuvre harmonisée de ce concept au sein des corps de police suisses pour, au final, proposer une série de bonnes pratiques ainsi que des recommandations.

II. Le concept de situation

De nombreuses activités et thématiques policières font référence à ce concept, notamment la sécurité publique, la sécurité de proximité, la criminalité, la sécurité routière, la sécurité de l'État ou encore la situation de la police elle-même. Le champ d'études possible est donc très vaste. Pour cette recherche, nous nous sommes limités au concept de situation dans le domaine de la situation criminelle.

La notion de situation apparaît répandue dans le monde policier suisse alémanique – et plus largement germanophone – sous l'appellation de *Lage* ou *Lagebild*. Elle a, en revanche, beaucoup moins imprégné les milieux policiers romands et francophones où elle reste plus diffuse et peu formalisée, bien que souvent utilisée au sein des corps de police. Cette différence entre régions linguistiques se reflète par exemple dans la nette disproportion de travaux de fin d'études CAS CEP, publiés depuis près de vingt ans, qui se focalisent sur cette notion². Ces travaux et l'examen rapide des missions et prestations des centres de situation (*Lagezentren*) des différentes polices d'outre-Sarine montrent néanmoins que la compréhension et les façons d'appréhender la « situation » sont plurielles et inégales. Dans notre pays, on constate ainsi non seulement une diversité de perceptions quant au concept, mais aussi une absence de définition ou de consensus sur ce que doivent être les objectifs de la situation, les méthodes mises en œuvre pour l'élaborer et les produits de renseignement par lesquels celle-ci est communiquée.

Cette diversité de compréhension et la pluralité des pratiques interrogent alors même qu'une telle analyse répond à un problème de priorisation auquel tous les services de police sont confrontés de la même façon dans un contexte limité en ressources. C'est du moins ce qu'affirment plusieurs modèles conceptuels de la police³. Une bonne connaissance de la situation profiterait ainsi à la prise de décision de la police et à sa performance globale, d'autant que la priorisation d'un dossier plutôt qu'un autre doit idéalement être rationnelle, efficace, défendable et transparente.

III. Méthode

Le travail a été mené selon une démarche exploratoire combinant plusieurs méthodes de recherche et sources d'informations. L'association des approches théorique, empirique et pratique visait à capter la plus grande diversité possible d'opinions au sujet de la définition de la notion de situation.

Concrètement, quatre axes de recherche ont été privilégiés :

1. Une revue de la littérature a été premièrement effectuée et analysée en français, allemand et anglais.
2. 32 entretiens informels ont ensuite été menés avec des représentant-e-s d'une quinzaine de polices cantonales de différentes régions suisses ainsi que de l'Office fédéral de la police (fed-pol). Certains de ces entretiens se sont déroulés en bilatéral alors que d'autres se sont faits en groupe. La nature informelle et non directive de ces entretiens a été privilégiée afin de profiter d'un discours spontané et libre, facilitant l'expression d'opinions parfois critiques, voire très tranchées. Les personnes interrogées occupent des fonctions telles que commandant-e-s, chef-fe-s de police judiciaire, officières ou officiers, responsables de centres de situation ou de services d'analyse criminelle, analystes criminel-le-s, coordinatrices ou coordinateurs. À noter que l'ensemble de ces interlocutrices et interlocuteurs sont soit en charge d'élaborer des situations, soit en sont les bénéficiaires.
3. Une analyse critique des produits de renseignement relatifs à la situation criminelle et publiés par les corps de police a été réalisée. Cette étude a permis de comparer les pratiques existantes et d'en examiner la convergence, respectivement la diversité, ainsi que les forces et faiblesses. La démarche ne visait pas à porter un jugement sur les produits spécifiques de chaque service ou corps de police, mais plutôt à dégager des tendances et des constats généraux. Ainsi, 31 produits de

Une bonne connaissance de la situation profiterait à la prise de décision de la police et à sa performance globale, d'autant que la priorisation d'un dossier plutôt qu'un autre doit idéalement être rationnelle, efficace, défendable et transparente.

² Gschwend, 2004 ; von Gunten, 2010 ; Dumont, 2010 ; Holdener, 2011 ; Schmucki, 2011 ; Köppel, 2012 ; Baumgartner, 2014 ; Telli, 2019.

³ Voir notamment le modèle de la « police conduite par le renseignement » (Ratcliffe, 2008).

situation⁴ publiés en février et en août 2022 par quinze services différents ont été collectés via la communauté « Situation policière CH », accessible sur la plateforme FARCO publiée par fed-pol depuis le 1^{er} juillet 2021. Cette analyse vise donc une certaine représentativité des produits de situation criminelle existants en Suisse.

4. Dernier axe de recherche: une expérimentation et une mise en pratique ont été conduites au sein de la Police neuchâteloise (PONE). Dans le cadre de sa fonction professionnelle, le soussigné – auteur du présent article – a notamment pour tâche de dresser un état de la situation criminelle dans et hors du canton de Neuchâtel et de renseigner régulièrement à ce sujet les acteurs de la sécurité. Cette mission s’inscrit dans le concept d’une police conduite par le renseignement (Baechler et al., 2020a; Baechler et al., 2020b). Cette nouvelle fon-

ction au sein de la PONE a nécessité l’établissement des méthodes, outils et pratiques afin de rendre compte de la situation criminelle. Elle a aussi offert

Il n'existe pas de définition de la notion de situation qui fasse autorité. Ce qui est compris sous ce terme n'est le plus souvent pas identifié comme un sujet en tant que tel.

une dimension pratique, et expérimentale au travail de fin d’études; dimension qui s’est révélée complémentaire aux autres méthodes de recherche précédemment énoncées. Elle a permis de confronter certaines idées ou observations à la réalité du terrain, de tester en conditions réelles des pistes de solutions, de collecter des exemples et études de cas, ou encore de recueillir au quotidien nombre de feedbacks des collaboratrices et collaborateurs du corps de police et des services partenaires.

IV. Analyse et résultats

Une sélection des résultats les plus marquants ressortis de ce travail de fin d’études CAS CEP sont présentés ci-après, ainsi que les bonnes pratiques associées. La mise en pratique au sein de la PONE permet d’en illustrer certaines.

Comment définir la « situation » ?

Il n’existe pas de définition de la notion de situation qui fasse autorité. Ce qui est compris sous ce terme n’est le

plus souvent pas identifié comme un sujet en tant que tel. Cette notion se voit indirectement abordée au travers d’autres thèmes connexes, tels que la conduite opérationnelle, l’analyse criminelle ou la surveillance. La terminologie utilisée varie en fonction des sources et le périmètre du concept est rarement défini explicitement. Les données récoltées ne permettent d’observer que peu de convergence sur la façon de l’aborder. La notion de situation est tour à tour considérée sous l’angle du produit, du processus, ou alors du service qui l’élabore.

Forts de nos recherches, nous proposons par conséquent la définition suivante: « La situation criminelle est le renseignement résultant d’une démarche analytique et d’interprétation appliquée à des données qualitatives et quantitatives relatives à la criminalité, qui offre aux actrices et acteurs du corps de police une image et une meilleure maîtrise des circonstances passées, actuelles et à venir de sorte à orienter leurs décisions pour en maximiser l’impact. Elle vise à apprendre, faire connaître et informer afin de catalyser la prise de conscience, puis faciliter le passage aux moyens d’action. La situation requiert un suivi régulier de l’environnement, des phénomènes, tendances, répétitions et événements qui concernent de près ou de loin le corps de police. Elle se matérialise en un produit de renseignement. »

Quels domaines sont concernés ?

La situation criminelle peut a priori traiter de tous les domaines relatifs à la criminalité. L’analyse révèle néanmoins la claire prépondérance, voire quasi-exclusivité, des infractions au patrimoine dans les situations criminelles élaborées actuellement par les corps de police suisses. 70% des produits examinés n’évoquaient que le seul thème des infractions au patrimoine. 13% supplémentaires évoquaient d’autres thèmes, mais de façon secondaire.

Nos recherches et entretiens menés à propos du trafic de stupéfiants révèlent la quasi-absence de pratiques – et par conséquent aussi de produits – visant à relater la situation dans ce domaine de criminalité. Il ne semble pas se dégager un consensus sur le besoin de disposer d’une situation en la matière. Cela peut pourtant conduire à passer à côté de phénomènes pertinents sur le plan régional ou national, tels que la recrudescence de la consommation de crack en Suisse.

Plutôt que de multiplier les produits spécifiques de situation (un traitant des infractions au patrimoine, un autre des violences, un troisième de la cybercri-

⁴ Par « produits de situation » sont entendus dans cet article les supports d’information produits par le corps de police pour rendre compte de la situation criminelle actuelle.

minalité, etc.), la bonne pratique consisterait donc à élaborer une situation couvrant le plus largement possible les champs criminels. Une vue d'ensemble met les menaces et donc les priorités en regard les unes des autres. La situation criminelle hebdomadaire introduite à la PONE peut par exemple livrer simultanément des renseignements sur des effractions en série de distributeurs automatiques de billets, sur de la petite délinquance créant de l'insécurité dans un secteur circonscrit d'une ville du canton, sur l'activité criminelle de bandes de motards.

À qui revient-il d'élaborer la situation ?

S'il n'y a pas de consensus en Suisse sur quel service doit élaborer la situation en général, pour ce qui est de la situation criminelle, les convergences sont fortes. Il s'agit pour ainsi dire toujours de services d'analyse criminelle ou de centres de situation, parfois rattachés à la police judiciaire, parfois à des services de conduite opérationnelle ou des services centraux. Ces convergences n'empêchent toutefois pas l'extrême inhomogénéité des produits de situation. Ceux-ci présentent des formats variés (entre 1 et 27 pages avec une médiane de 3 pages) et portent sur des représentations et des indicateurs fort différents. En l'état, notre étude révèle que les produits existants en Suisse ne peuvent pas être agrégés. Il n'est donc pas possible de construire une vue nationale de la situation en fusionnant ou en additionnant les produits élaborés, constat qui est déjà ressorti dans de précédentes analyses (Köppel, 2012).

Sur quel espace doit porter la situation et à qui doit-elle s'adresser ?

En restreignant l'analyse aux produits publiés par des polices cantonales, on observe que 90 % d'entre eux se limitent à évoquer la situation de leur seul canton. Une bonne pratique serait d'élargir, voire de systématiser les analyses en tenant compte des situations criminelles établies par les autres corps de police ou fedpol et d'y intégrer des éléments pertinents pour sa propre perspective.

L'analyse montre que la quasi-totalité des produits de situation s'adresse aux échelons tactique (20 %) et opérationnel (80 %). Les échelons stratégiques et politiques ne sont étonnamment concernés que par une infime minorité d'entre eux. Dans le cadre de la mise en pratique à Neuchâtel, un produit de situation s'adressant à l'échelon tactique a été développé.

Sous l'appellation « PONEExpress », il vise à orienter les policières et policiers au moment de leur prise de service. À côté de cela, la « Situation criminelle hebdomadaire » est un second produit qui influence le pilotage opérationnel (Keller & Baechler, 2020). Enfin, un troisième produit, le « Tableau de bord de la politique criminelle », a été créé pour renseigner l'échelon stratégique et politique, à savoir le chef de département, le procureur général et la direction du corps de police.

Quel périmètre temporel ?

La situation criminelle ne se contente pas d'être un récit du passé ou une rétrospective (Baumgartner, 2014). Elle cherche fondamentalement à orienter la décision qui, par définition, intervient dans le présent ou l'avenir. La situation criminelle revêt ainsi un caractère proactif, prédictif et prospectif qui la distingue de nombreux autres produits et documents.

Il ressort de ce qui précède la bonne pratique de formuler le contenu de la situation en se tournant vers l'avenir plutôt que de faire le résumé du passé. À titre d'exemple, l'indication suivante : « Une vague de vols à la tire affecte La Chaux-de-Fonds depuis mi-décembre, en particulier les weekends. Elle pourrait se poursuivre ce weekend et le suivant. » est largement préférable à la formulation : « Il y a eu une vague de vols à la tire ces deux dernières semaines à La Chaux-de-Fonds, en particulier les weekends. » qui ne livre aucune prédiction.

L'analyse montre néanmoins que cette orientation vers l'avenir n'est que minoritaire, observée dans 20 % des produits de situation étudiés. La dimension prédictive est parfois implicite : un phénomène est mentionné et on comprend entre les lignes qu'il a toutes les chances de se poursuivre. Mais elle gagnerait à être explicitée en précisant autant que possible la prédiction.

Faut-il se contenter de dépeindre la situation ?

La situation a vocation à faciliter la décision et le passage à l'action. Il peut paraître dès lors évident que les produits de situation comprennent des recommandations. Pourtant, cela ne va pas de soi. Seuls 29 % des produits étudiés formulent des recommandations d'action. Lorsqu'il y a des recommandations, elles sont parfois rédigées en termes très généraux et se retrouvent mot pour mot à plusieurs mois d'intervalle, ce qui interroge sur leur caractère ciblé et donc utile pour orienter l'action policière.

Les vols dans les véhicules poursuivent leur hausse, atteignant 20 cas sur la semaine écoulées. Ils se concentrent toujours sur le Littoral entre le centre-ville de Neuchâtel (parkings bords de lac), Cortaillod et Boudry. A côté des introductions clandestines dans des véhicules laissés non verrouillés par les lésés, il y a également un certain nombre de cas par bris de vitre – *Présence accrue des patrouilles dans le secteur susmentionné; Action de prévention à poursuivre (réseaux sociaux, flyers et affichage sur les parkings concernés)*

Figure 1: Exemple de recommandation d'actions (en italique, couleur rouge) formulée en regard d'un élément de criminalité relaté dans la situation criminelle hebdomadaire de la Police neuchâteloise

Au même titre que plusieurs références, nous invitons à présenter autant que possible des recommandations dans les produits de situation, qui ne sont pour autant pas des substituts à la décision⁵. Dans la pratique neuchâteloise, lorsque la situation évoque, par exemple, un lieu qui concentre les délits, il est recommandé d'y accroître la présence policière ou de procéder à une action de prévention, comme l'illustre la figure 1.

La situation criminelle est-elle perçue comme utile par ses destinataires (potentiels) ?

Le besoin de disposer d'une situation criminelle est aujourd'hui apprécié fort différemment, à plus forte raison s'il est question d'une situation sur le plan national.

Le besoin de disposer d'une situation criminelle est aujourd'hui apprécié fort différemment, à plus forte raison s'il est question d'une situation sur le plan national. Certaines policières et certains policiers, jusqu'à l'échelon de commandant-e, jugent un tel outil nécessaire pour mieux guider leurs décisions et piloter leurs activités sur une base objective, rationnelle et défendable. Ils et elles voient pour l'essentiel également l'intérêt de consolider les situations sur différents niveaux géographiques, car la criminalité ne connaît pas de frontière. À l'inverse, d'autres craignent que la situation serve aux actrices et acteurs politiques, aux procureur-e-s, voire aux médias pour imposer des missions à la police. D'autres encore ne semblent pas percevoir la nécessité de disposer d'une situation, en particulier sur le plan intercantonal, s'estimant suffisamment servi-e-s et armé-e-s pour prendre leurs décisions sans cet outil. Quelques autres ignorent simplement le potentiel d'aide à la décision.

V. Conclusion

À l'issue de nos travaux, sept propositions ont été formulées. La première vise à remédier à l'absence

d'évaluation de la contribution et de l'apport de la situation criminelle, tant à Neuchâtel qu'ailleurs. Il s'agit d'un exercice certes délicat, mais indispensable. En ce sens, un travail académique a été amorcé par la PONE en collaboration avec l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne pour procéder à l'évaluation formelle de l'impact et de la performance de la situation criminelle sur la prise de décision, d'une part, et sur les problèmes de sécurité et de criminalité, d'autre part.

La seconde proposition appelle à créer en Suisse, à court terme, une « communauté de pratique » autour de la situation criminelle. Pour ce faire, il y a lieu de pérenniser la conférence « Situation policière CH » organisée annuellement par fedpol, qui s'est tenue par deux fois depuis 2021, ainsi que de stimuler l'utilisation de la plateforme FARCO mentionnée plus haut.

Nous proposons également d'intégrer la notion de situation dans les réflexions plus générales menées actuellement en matière d'analyse criminelle, domaine qui offre un référentiel pour partie reconnu et harmonisé au niveau suisse.

Les produits de situation élaborés aujourd'hui par les corps de police sont si divers et variés qu'il n'est pas possible de les combiner ou de les fusionner. Notre quatrième proposition expose donc deux modèles complémentaires, l'un centralisé, l'autre agrégé, pour construire une analyse nationale efficiente de la situation à partir des données dont disposent les polices. Dans cette ligne, la cinquième proposition suggère de tirer plus avantage de systèmes d'information nationaux existants pour alimenter la situation criminelle, tels que IPAS⁶, les

⁵ National Criminal Intelligence Service, 2000; Evans, 2009; United Nations Office on Drugs and Crime, 2011.

⁶ Système informatisé de gestion et d'indexation de dossiers et de personnes de fedpol.

banques de données nationales ADN et d'empreintes digitales, ou encore KasewareCH.

L'ambition de développer des solutions sur le plan national doit cependant tenir compte de l'appréciation aujourd'hui très variable du besoin de disposer d'une situation criminelle. La Suisse n'est évidemment pas la seule à faire face à ce type de défi. Notre sixième proposition invite à explorer plus avant les pratiques existantes en matière de situation à l'étranger, notamment au Royaume-Uni qui fait office de pionnier, en Belgique ou encore en Allemagne.

Enfin, notre dernière proposition porte sur l'enjeu de la formation. Il apparaît nécessaire de (mieux) sensibiliser et former les cadres à l'importance et à l'intérêt des produits de situation pour guider leur prise de décision. Une telle formation peut prendre place au sein de cursus existants, par exemple celui des aspirantes et aspirants de police ou la formation judiciaire. La situation devrait aussi trouver sa place dans la formation continue au sein des corps de police.

Remerciements

L'auteur tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de plus loin à cette recherche.

Bibliographie

- Aeppli P., Ribaux O. & Summerfield E. (2011). *Decision making in policing – operations and management*. EPFL Press.
- Baechler S. (2022). Situation criminelle : quoi, pourquoi, comment ? Travail de fin d'études CAS CEP. Institut Suisse de Police.
- Baechler S., Keller I. et Hafsi S. (2020). Police neuchâteloise : vers une police conduite par le renseignement. *Revue Militaire Suisse*, (5), pp. 38–39.
- Baechler S., Hafsi S. et Keller I. (2020). Domaine Traces et Analyse Criminelle: élément-clé d'une police conduite par le renseignement. *Revue Militaire Suisse*, (5), pp. 40–42.
- Baumgartner R. (2014). Effizienzsteigerung der Kriminalanalyse im Konkordat Zentralschweiz. Seminararbeit CAS FIP. Schweizerisches Polizei Institut.
- Desportes V. (2011). *Décider dans l'incertitude* (2e éd.). Economica.
- Dumont G. (2010). Lagebild – Ein wichtiger Prozess im Rahmen der Führung. Seminararbeit FLG III. Schweizerisches Polizei Institut.
- Evans R.M. (2009). Influencing decision-makers with intelligence and analytical products. In: Ratcliffe J. (Eds.), *Strategic thinking in criminal intelligence*, (2nd ed., chapter 11). The Federation Press.
- Gschwend E. (2004). Das Lagebild als Führungsinstrument. Seminararbeit FLG III. Schweizerisches Polizei Institut.
- Holdener U. (2011). Die tägliche Lagedarstellung im Intranet der Stadtpolizei Zürich: Beurteilung und Optimierung der Produkte. Diplomarbeit der Höheren Fachprüfung für Polizistin / Polizist. Schweizerisches Polizei Institut.
- Keller I. et Baechler S. (2020). Pilotage des opérations à la Police neuchâteloise : un défi multifacette. *Revue Militaire Suisse*, (5), pp. 43–45.
- Köppel T. (2012). Strategisches Lagebild für die Schweizer Polizeien: Erwartungen der Kantonspolizeien an den Nachrichtendienst des Bundes, Datenbasis und rechtliche Grenzen. Seminararbeit CAS FIP. Schweizerisches Polizei Institut.
- National Criminal Intelligence Service (2000). *The National Intelligence Model*. NCIS Corporate Communications.
- Ratcliffe J. (2008). *Intelligence-led policing*. Willan Publishing.
- Schmucki O. (2011). Etablierung und Zukunftsstrategie des Lagezentrums bei der Stadtpolizei St. Gallen. Diplomarbeit. Schweizerisches Polizei Institut.
- Telli R. (2019). Schaffung eines zentralen kriminalpolizeilichen Lagebüros bei der Schaffhauser Polizei: Analyse und Erarbeitung von Optimierungsmöglichkeiten zur Zusammenführung aller kriminalpolizeilicher Erkenntnisse. Diplomarbeit der Höheren Fachprüfung für Polizistin / Polizist. Schweizerisches Polizei Institut.
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2011). *Criminal intelligence: manual for analysts*. United Nations.
- von Clausewitz C. (1832). *On war*. Princeton University Press.
- von Gunten J. (2010). Das Lage- und Analysezentrum der Eidgenössischen Zollverwaltung (LAZ EZV): Der Aufbau einer gemeinsamen nationalen Risikoanalyse durch den Zivilen Zoll und das Grenzwachtkorps. Seminararbeit FLG III. Schweizerisches Polizei Institut.

Zusammenfassung

Kriminalitätslagebild: Was, warum, wie?

Polizistinnen und Polizisten – von Uniformierten an der Front bis hin zur Kommandoleitung – treffen pausenlos Entscheidungen in von Unsicherheit geprägten Situationen. Ein detailliertes Lagebild ermöglicht, diesen Unsicherheitsfaktor zu verringern und dadurch die getroffenen Entscheidungen und deren Auswirkungen zu optimieren. In diesem Artikel werden Methodologie und Ergebnisse einer Studie präsentiert, die sich auf Daten aus Interviews mit etwa 30 Akteurinnen und Akteuren, aus einer bibliografischen Recherche, aus einer Untersuchung der in der Schweiz vorhandenen Produkte zur

Abbildung der Kriminalitätslage und aus einer praktischen Anwendung bei der Neuenburger Polizei stützt. Was versteht man aber unter dem Begriff «Lagebild»? Angesichts der Vielzahl an Auffassungen und Praktiken wird in diesem Artikel eine Definition dieses Begriffs vorgeschlagen, um so die Grundlagen für einen harmonisierten Ansatz zu legen. Ausserdem werden bewährte Praktiken und Empfehlungen für die Schweizer Polizeien vorgestellt. Die Analyse des Lagebilds ermöglicht auch eine Bewusstmachung über das Vorhandensein von Problemen und über deren Ausmasse, wodurch die Entscheidungsfindung und das Tätigwerden automatisch erleichtert werden.

Riassunto

Situazione criminale: chi, perché, come?

Il personale di polizia – da quello sul terreno fino ai comandanti – deve prendere continuamente decisioni all'interno di un contesto di incertezza. Una migliore conoscenza della situazione permette di ridurre questa incertezza e, di conseguenza, di ottimizzare le decisioni prese e il loro impatto. Il presente articolo riassume lo svolgimento e i risultati di una ricerca basata su dati estratti da interviste con una trentina di attori del settore, da una recensione bibliografica, da uno studio sui supporti informativi prodotti dai corpi di polizia in Svizzera per avere una

panoramica sulla situazione criminale e dall'applicazione pratica all'interno della polizia di Neuchâtel. Ma che cosa si intende con «situazione»? Di fronte alla moltitudine di interpretazioni e pratiche, l'autore propone una definizione di questo concetto al fine di gettare le basi per un approccio più armonizzato. L'articolo presenta inoltre buone pratiche e proposte rivolte alle polizie svizzere. L'analisi della situazione permette così di conoscere la presenza e la portata dei problemi, facilitando la presa di decisione e il passaggio all'azione.